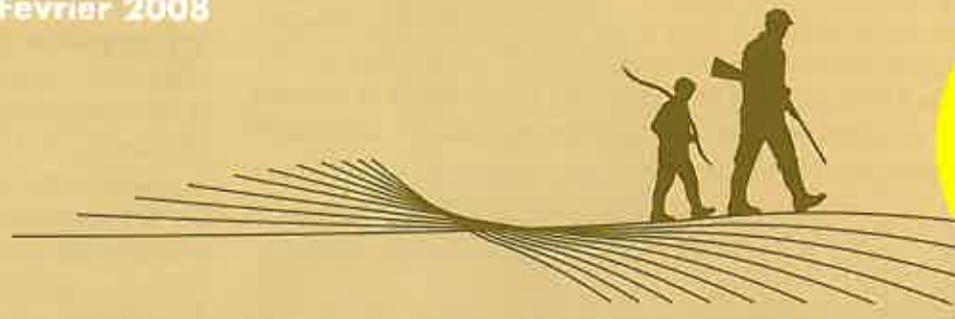


Chasseurs

N° 1 Février 2008



du Sud

Journal d'information de la Fédération Régionale des Chasseurs du Languedoc-Roussillon

Editorial



C'est avec beaucoup de plaisir que j'inaugure ce premier numéro de " Chasseurs du Sud " dans lequel chacun découvrira, chiffres à la clé, le vrai poids de l'activité cynégétique de notre région. Par leur nombre (75972 pratiquants), les chasseurs du Languedoc-Roussillon constituent une fraction significative des citoyens de cette région et génèrent un poids économique non négligeable.

Selon une étude réalisée l'année dernière, le budget moyen du chasseur s'élève en moyenne à 1590 euros par an, entre les dépenses de validation annuelle du permis de chasser, les droits de chasse, les armes, les munitions, les équipements et accessoires spécialisés, les chiens, les déplacements et la convivialité ; soit pour notre région un flux financier de l'ordre de 120 M d'euros.

Au delà de son impact économique, la chasse est une culture, une passion, qui puise ses racines aux origines de l'humanité, mais qui ne saurait se réduire au rôle alimentaire qu'elle n'a plus depuis longtemps, en dehors bien sûr de la gastronomie. Aujourd'hui, la chasse évolue constamment, obéissant aux lois des hommes et à celles de la nature et s'inscrit pleinement dans le concept de " développement durable ".

Force de proposition et de communication, la Fédération régionale des chasseurs du Languedoc-Roussillon entend organiser ces évolutions, en concertation avec les 5 fédérations départementales des chasseurs de la région et en harmonie avec les partenaires régionaux.

Jean-Pierre Gaillard
Président de la FRC Languedoc-Roussillon

Georges Frêche inaugure les locaux de la Fédération Régionale des Chasseurs

Une première ! Lundi 14 mai 2007, c'est le président de région en personne qui s'est déplacé dans le quartier du Millénaire à Montpellier pour inaugurer les nouveaux locaux dans lesquels s'est installée la dynamique fédération régionale des chasseurs. Un dynamisme dont s'est réjoui Georges Frêche qui a rendu hommage aux chasseurs de cette région " qui sont résolument tournés vers l'avenir ".

" Chasse et pêche sont des distractions saines, qu'il faut continuer à valoriser, et vous pouvez compter sur mon équipe pour y participer ", a assuré le président de région. " Car enfin, que resterait-il aux ruraux si on leur enlevait ce patrimoine précieux ? "

Fin connaisseur des problématiques cynégétiques, auxquelles son vice-président Alain Bertrand, lui même chasseur et président de la société de chasse de Javols en Lozère, l'a initié, Georges Frêche entend " capitaliser le formidable attrait des grands espaces lozériens et plus largement de toute

la Région Languedoc-Roussillon, qui a le potentiel nécessaire pour devenir une terre d'accueil en matière de chasse et de pêche ".

Pour conclure le président Frêche s'est lancé dans un vibrant hommage aux responsables cynégétiques régionaux : " Je connais le rôle important que vous jouez dans l'animation et la gestion des territoires ruraux. Je sais que vous allez mettre en oeuvre des projets ambitieux et porteurs d'avenir comme la

valorisation de la venaison, la gestion des déchets, les cultures faunistiques, le recyclage des douilles et le développement du tourisme cynégétique. Pour tous ces projets, vous pouvez compter sur le soutien sans faille du Conseil Régional ".

Un discours reçu cinq sur cinq par l'équipe dirigeante qui voit dans cette orientation politique " une opportunité et une chance pour faire avancer les différents dossiers qui concernent l'activité cynégétique régionale ".



De gauche à droite Alain Esclopé Président de la Fédération des Chasseurs des Pyrénées-Orientales, Jean-Pierre Gaillard Président de la Fédération des Chasseurs de l'Hérault, Alain Bertrand Vice-président de la Région chargé de la chasse et de la pêche, André Giscard président de la Fédération des Chasseurs de Lozère, Michel Gaudy Conseiller Régional, Gilbert Bagnol Président de la Fédération des Chasseurs du Gard, Georges Frêche Président de Région, Damien Alary Vice-Président de Région, Président du Conseil Général du Gard.



A l'actif de la Fédération Régionale des Chasseurs

- Réalisation des Orientations Régionales de Gestion de la Faune Sauvage et de ses Habitats (ORGFH) en partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)
- Montage, pilotage et suivi d'un programme de mise en œuvre de 1500 ha de cultures faunistiques (financement Conseil Régional Languedoc-Roussillon)
- Montage des dossiers, pilotage et suivi de la réalisation des Schémas Départementaux de Gestion Cynégétiques (SDGC) des 5 Fédérations Départementales de la Région (Financements FEOGA, Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), Conseil Régional, Conseils Généraux)
- Pilotage d'un projet d'évaluation de la petite faune sédentaire de plaine sur les Zones de Protections Spéciales (ZPS) à Aigle de Bonelli (Financements FEOGA, DIREN, Conseil Régional, Conseils Généraux)
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un programme de développement rural basé sur la chasse durable et le tourisme rural en Languedoc-Roussillon (Financements FSE, Conseil Régional).



La Fédération régionale, une véritable force de représentation et d'expertise

La Fédération régionale des chasseurs du Languedoc-Roussillon regroupe 5 fédérations départementales de chasseurs, 75972 pratiquants, 2562 associations de chasse et 7761 élus bénévoles.

La loi n°2000-698 du 26 juillet 2000 dite "loi chasse 2000" a créé les fédérations régionales des chasseurs (FRC) et apporté un maillon régional à l'orga-

nisation de la chasse en France. L'apparition progressive de ces structures dans le paysage régional correspond à l'achèvement d'un processus de régionalisation de la gestion de la faune sauvage

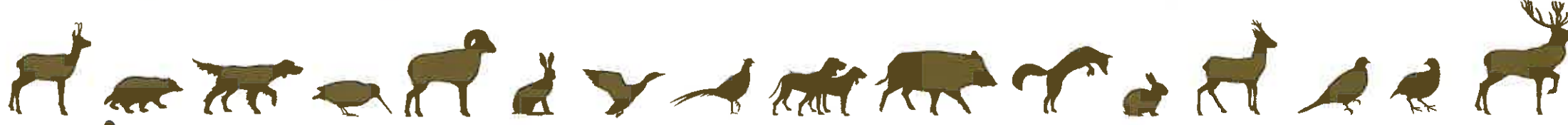
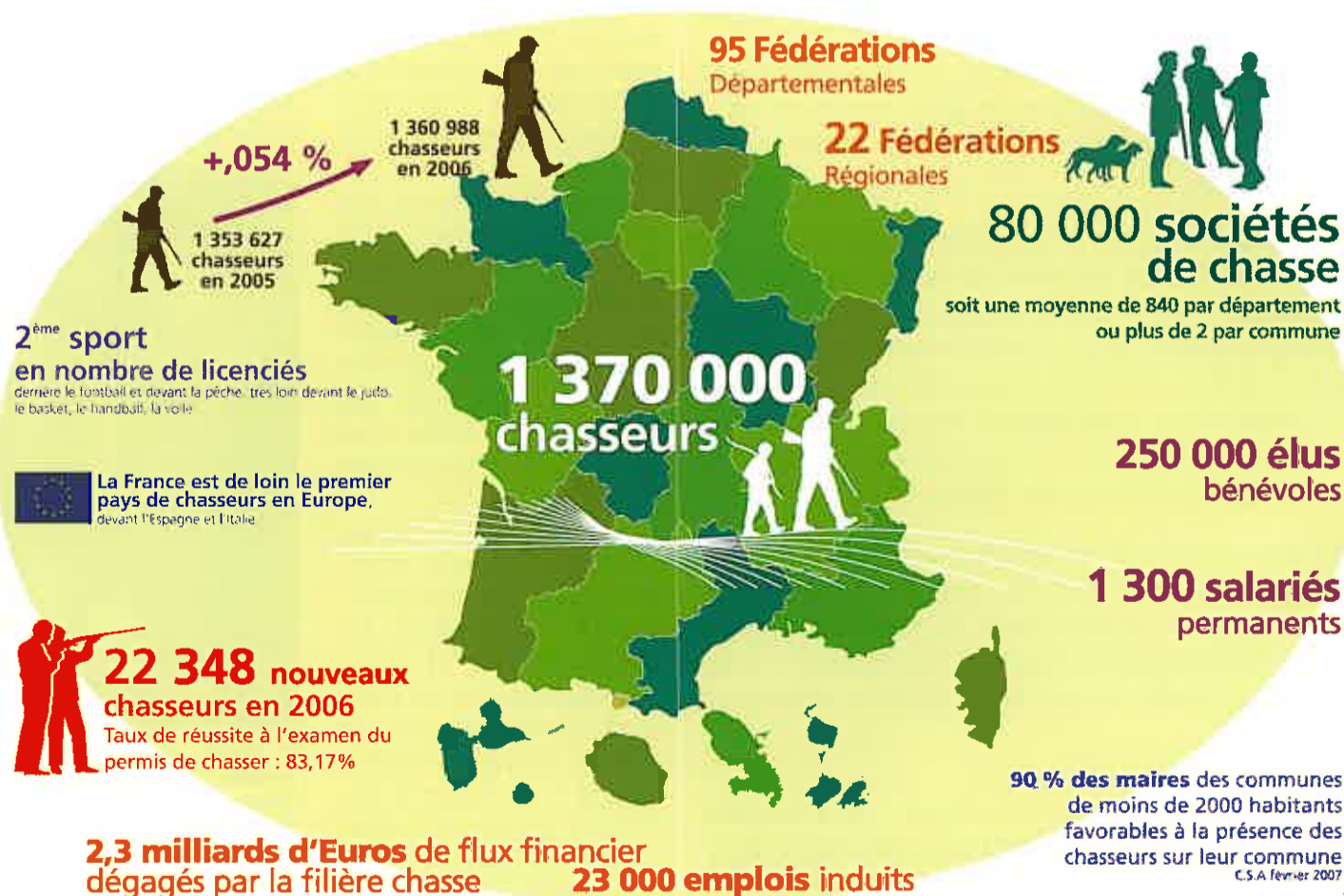
qui avait débuté par la création des Directions Régionales de l'Environnement (Diren) en 1991 et qui s'était poursuivi par la création des délégations régionales de l'Office National de la

Chasse et de la Faune Sauvage en 2001.

En Languedoc-Roussillon
Créée le 21 novembre 2001, la fédération régionale des chasseurs du Languedoc-Roussillon regroupe l'ensemble des fédérations départementales des chasseurs de la région administrative. Administrée par un conseil de 15 membres (3 par département) comprenant les Présidents des fédérations départementales des chasseurs de la région, Messieurs Jean-Pierre Gaillard (Hérault), Yves Bastié (Aude), Gilbert Bagnol (Gard), Alain Esclopé (Pyrénées-Orientales) et André Giscard (Lozère), la Fédération régionale des Chasseurs Languedoc-Roussillon représente une communauté forte de 75719 chasseurs et de 2562 associations de chasseurs réparties à travers les cinq départements de la région. Le siège social de la fédération régionale des chasseurs est installé dans le quartier du Millénaire à Montpellier.



Le réseau chasse national en quelques chiffres



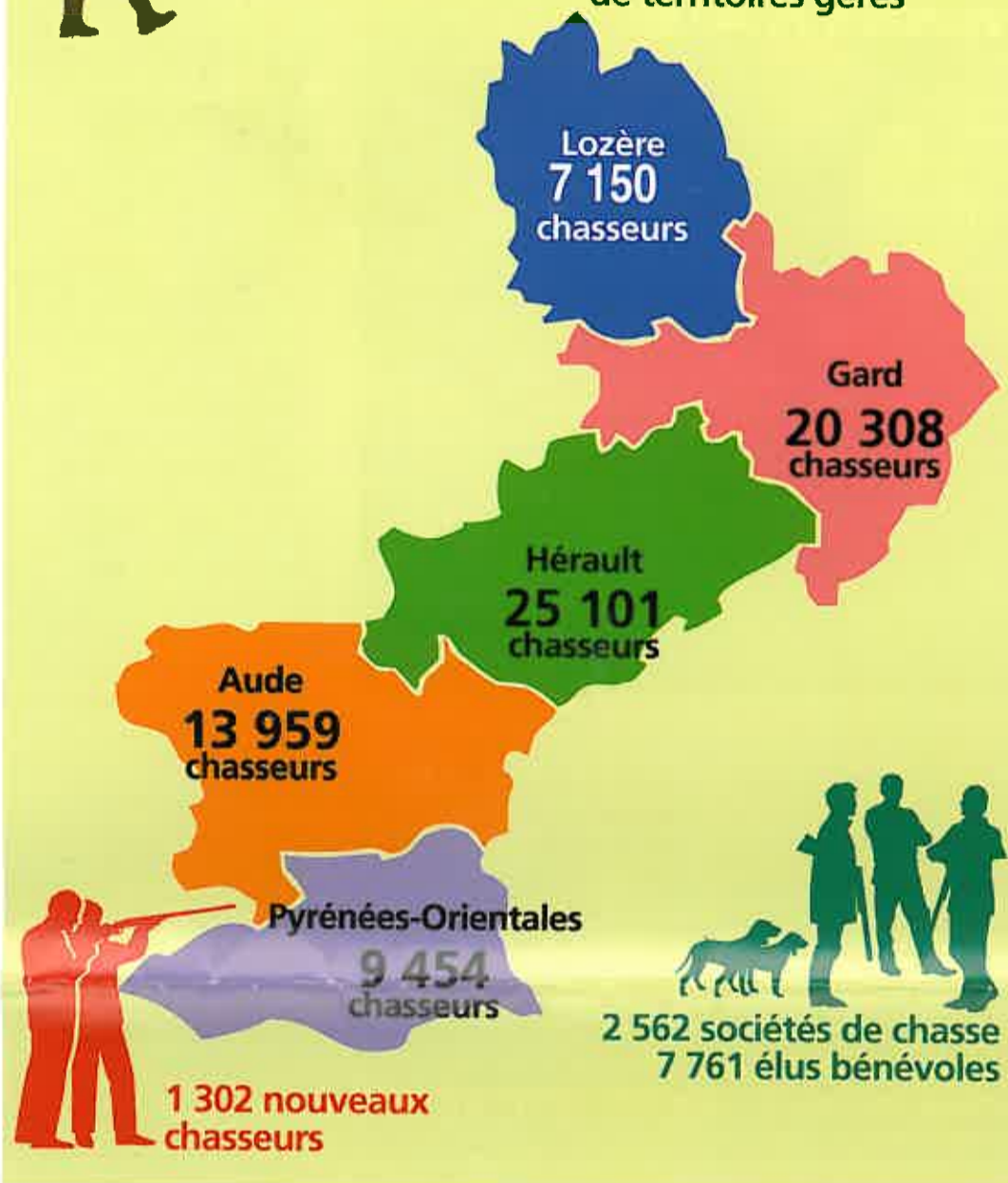
Languedoc-Roussillon



75 972 chasseurs



2,618 millions d'hectares de territoires gérés



Dans une optique de développement durable

La fédération régionale des chasseurs assure la représentation des fédérations départementales des chasseurs de la région administrative. Elle organise la coopération entre les 5 fédérations départementales et assure la coordination de leurs activités en liaison avec la fédération nationale des chasseurs (FNC). Elle développe une force de proposition et de communication et pilote des dossiers d'envergure régionale. En Languedoc-Roussillon, le positionnement de la fédération régionale sort du manichéisme stérile qui oppose traditionnellement chasseurs et écologistes. Ceci grâce à la mise en place de nouvelles habitudes de concertation et de dialogue. Partant du constat élémentaire que la chasse n'aura d'avenir que si elle

s'inscrit dans une optique de "développement durable", la fédération régionale a choisi de s'exprimer non seulement à propos des espèces chassables, mais encore -et surtout- au sujet des espèces protégées. Ce qui confère une crédibilité accrue aux avis qu'elle émet, prouve l'engagement du monde cynégétique en matière de biodiversité, et permet de porter notre voix vers de nouveaux auditoires. Force est de constater que le capital sympathie de la fédération régionale auprès des non-chasseurs ainsi que sa réputation de sérieux et d'honnêteté est un atout considérable. Mais Attention ! Il ne s'agit pas de flatter les "écologistes" en épousant leur discours ; mais au contraire d'éviter qu'ils ne soient les seuls à occuper le terrain de l'environnement en faisant enten-

dre le nôtre. Nous disposons, nous aussi, de connaissances et de savoir-faire à valoriser en terme d'écologie. Encore faut-il avoir la volonté de le faire savoir en s'invitant au débat. Là encore, la fédération régionale a opéré judicieusement, en plaçant l'intensification de la communication parmi ses objectifs les plus urgents. La Fédération régionale des chasseurs Languedoc-Roussillon se distingue par sa volonté de promouvoir, en partenariat avec les acteurs régionaux œuvrant dans le domaine de la conservation du patrimoine naturel, un modèle de gestion durable des ressources naturelles et de la faune sauvage, dans lequel us et coutumes et traditions rurales sont respectés ainsi qu'une gestion concernant l'ensemble des territoires "ordinaires" et "patrimoniaux".

Une convention pluriannuelle d'Objectifs en préparation

La présente convention définit le cadre de partenariat que la Région Languedoc-Roussillon et la Fédération Régionale des Chasseurs pourraient développer ensemble

- La mise en place et suivi d'outils de gestion durable de la faune sauvage et de ses habitats (Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et de ses Habitats et Schémas Départementaux de Gestion Cynégétique);
- des actions d'étude, d'expertise et de conseil dans le domaine de la gestion des espèces et des espaces naturels ;
- des actions de reconquête des milieux, de gestion de la faune sauvage et de ses habitats, et des actions locales liées à la mise en place d'opérations de type OCAGER;
- en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles, des actions dans le cadre de la mise en œuvre de mesures et d'instruments agri-environnementaux destinés à soutenir les pratiques agricoles respectueuses de la faune sauvage (cultures faunistiques, couverts d'intérêt floristique et faunistique) ;
- des actions de formation des chasseurs et des associations cynégétiques de notre région (écoles de chasse, centres de formation à l'examen du permis de chasser, centres de formation en matière de sécurité);
- des actions de structuration, de mise en place et de gestion de bases de données numériques scientifiquement reconnues sur le patrimoine naturel et cynégétique de la région ;
- des actions en matière de sensibilisation et de communication :
 - des acteurs cynégétiques à la gestion durable des espèces et des espaces et à la valorisation de ces actions auprès du grand public (par l'édition d'une publication de la Fédération Régionale des Chasseurs) ;
 - des utilisateurs de l'espace rural à la préservation de la biodiversité et à l'intégration harmonieuse des différentes activités humaines qui s'y exercent.
- des actions de santé publique en relation avec la consommation des espèces gibier et à l'élimination des déchets animaux (expertises sur les pratiques et les filières, actions de formation, de sensibilisation et d'information)
- des actions de développement et de mise en valeur des territoires du Languedoc-Roussillon par le montage de projets conciliant tourisme vert, chasse et pêche écologiquement responsable (offre touristique chasse, pêche et tourisme vert, restauration et hôtellerie)
- des actions d'assistance à maitre d'ouvrage de la fédération régionale auprès des fédérations départementales, en relation avec la direction de l'Economie Rurale de la Région, et ceci pour une bonne mise en œuvre des opérations et actions mentionnées ci-dessus
- une politique d'acquisition et de gestion d'espaces naturels conforme aux objectifs du Schéma Régional de la Biodiversité



Déchets de la venaison : trouver des solutions durables !

Ces dernières années, on assiste à une forte augmentation des populations de grand gibier suite à la fermeture des milieux qu'induit la déprise agricole. Heureusement, la gestion cynégétique des populations se révèle très efficace. L'augmentation des effectifs de sangliers s'est traduite par une multiplication par 5 des prélèvements en 20 ans, ce qui ne va pas tout de même sans poser quelques problèmes en matière d'élimination des déchets de venaison.

Ce phénomène est particulièrement marqué en Languedoc-Roussillon. En effet, les modifications des systèmes agrosylvo-pastoraux ont entraîné la recrudescence de parcelles en friches, premier pas vers la fermeture des milieux. Cette situation, associée à des plans de chasse efficaces mis en place par les fédérations de chasseurs, a été particulièrement favorable aux cheptels de grand gibier : en 2002-2003 le tableau est de 10.000 chevreuils et 50.000 sangliers en Languedoc-Roussillon, c'est-à-dire près d'1/8 des sangliers tués à l'échelon national ! Le Gard et l'Hérault font partie des 5 premiers départements de France en terme de prélèvements de sangliers : au cours de la saison de chasse 2006-2007 cela a représenté respectivement 19.000 et 15.000 sangliers dans ces deux départements. Sur certaines communes des tableaux de plus de 350 sangliers sont réalisés !

Fosses pleines et vide juridique

Selon la Direction des Services Vétérinaires, ces prélèvements correspondent à près de 3.000 tonnes de viande remises directement au consommateur et donc traitées hors des abattoirs. Une quantité considérable de déchets sont ainsi produits chaque année par la chasse au grand gibier (viscères, peau, tête...). Actuellement ces déchets, techniquement qualifiés de sous-produits de la venaison, sont éliminés par la voie des ordures ménagères ou encore jetés dans des fosses creusées près des rendez-vous de chasse, voire carrément laissés sur place.

Cette gestion des déchets engendre d'importants désagréments pour les acteurs de l'espace rural ainsi que pour les utilisateurs de cet espace dont le nombre est en progression constante du fait de l'essor des activités de plei-



Eva Faure, chargée de mission sur le dossier venaison à la FRC

ne nature. De plus, cette gestion augmente les risques de problèmes sanitaires dus à ces déchets, pour la filière élevage comme pour la santé publique.

Sur le plan législatif, il existe une réglementation européenne pour les déchets de gibiers issus des ateliers de traitement. Mais il n'y a aucun règlement européen traitant de l'élimination des déchets de gibier produits dans d'autres cadres, le règlement sur les déchets animaux ne s'appliquant pas aux "parties d'animaux sauvages". C'est donc le principe de subsidiarité qui s'applique sur ce point et à ce jour, l'Etat français n'a pas légiféré. Les articles du Code Rural réglementant l'équarrissage ne prennent pas en compte les déchets produits lors de la chasse et hors centres de collecte ou ateliers de traitement du gibier.

Dans ce contexte de vide juridique, en Languedoc-Roussillon, deux voies d'élimination des déchets issus de la chasse au grand gibier sont prépondérantes : la voie des ordures ménagères et l'enfouissement dans une fosse creusée en début de saison.

Trouver des solutions durables

Mais devant l'importance des volumes en jeu, les mairies, communes et communautés de communes font aujourd'hui pression sur les sociétés de chasse et les fédérations départementales de chasseurs pour envisager des solutions alternatives afin de mettre en place une gestion rigoureuse et certifiée de ces déchets.

Conscientes de ces problèmes, les 5 Fédérations Départementales des Chasseurs de la Région Languedoc-Roussillon souhaitent mener une étude pilote et démonstrative de faisabilité de la mise en place d'une filière de collecte et d'élimination des déchets liés à la chasse au grand gibier. Afin de mutualiser les moyens à la fois techniques et financiers, de façon légitime et naturelle, la Fédération Régionale des Chasseurs a proposé de porter ce projet en collaboration avec les Fédérations Départementales des Chasseurs.

Aboutir à une phase d'expérimentation

En partenariat avec les organismes œuvrant dans le domaine de la gestion des déchets, les autorités sanitaires et les collectivités territoriales, la Fédération

régionale des chasseurs mène donc actuellement une étude sur la gestion des déchets issus de la chasse au grand gibier. En charge du projet, Eva Faure, jeune docteur vétérinaire recruté par la Fédération, a pour mission de dresser un état des lieux des systèmes de collecte et d'élimination des déchets déjà mis en place en France : fonctionnement, échelle de réalisation, coûts...

A la fin de cette première phase, ce projet devra aboutir à des propositions concrètes pour l'organisation de filières de gestion des déchets et à la mise en place d'une expérimentation sur un ou plusieurs sites du Languedoc-Roussillon qui pourra ensuite être étendue à la Région entière.

¹ La gestion du sanglier, Technique et faune sauvage, ONCFS

² Lettre d'information n°10, Réseau Ongulés sauvages, ONCFS/FNC/FDC, Décembre 2005

³ La Lettre d'Info n°1, Fédération Régionale des Chasseurs, Janvier 2004

⁴ Réseau "Ongulés sauvages", ONCFS/FNC/FDC, 2006

⁵ Communication personnelle de Présidents de société de chasse

⁶ Communication personnelle, Matthieu Grégory, DSV, courrier du 26 octobre 2004

⁷ Bourgade C., Risques sanitaires liés à la consommation de gibier : quelles garanties pour le consommateur ?, rapport de stage DSV, Octobre 2004

⁸ Règlement européen n° 1774/2002

⁹ Code Rural : Articles L 226-1 à L 226-10

¹⁰ Dodet M., Espérance B., Legault B., Rigou Y., Gestion des déchets de la chasse dans l'Aude, rapport de stage, ENSAM, 2002

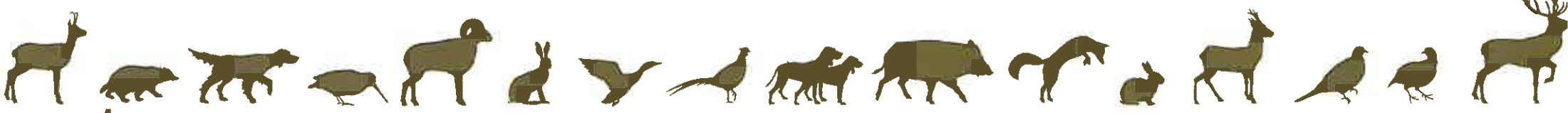
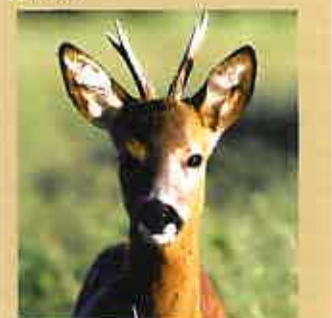
Le Chiffre de la saison 2006-2007

74358

C'est le tableau de chasse grand gibier réalisé la saison dernière en Languedoc-Roussillon. Avec en tête le sanglier dont les prélèvements atteignent 59643 animaux (9030 dans les Pyrénées-Orientales, 11000 dans l'Aude, 14630 dans l'Hérault, 18475 dans le Gard et 6508 en Lozère), ce qui représente 13,8% du tableau national qui pointe à 430219 sangliers.

Pour le grand gibier soumis au plan de chasse, les tableaux réalisés en région sont de 11373 chevreuils (1303 dans les Pyrénées-Orientales, 2600 dans l'Aude, 2291 dans l'Hérault, 1700 dans le Gard et 3240 en Lozère) ; 1761 cerfs (610 dans les Pyrénées-Orientales, 200 dans l'Aude, 79 dans l'Hérault, 60 dans le Gard et 812 en Lozère) ; 906 isards (864 dans les Pyrénées-Orientales et 42 dans l'Aude) ; 675 mouflons (278 dans les Pyrénées-Orientales, 327 dans l'Hérault, 9 dans le Gard et 61 en Lozère).

Quant à la facture des dégâts causés aux cultures par le grand gibier, elle s'élève pour la même période et pour les 5 départements du Languedoc-Roussillon à 813.218 euros entièrement indemnisés par les chasseurs aux agriculteurs.



Création et reprise d'entreprise : la Région à vos côtés

PACTE Entreprise (Programme d'Appui à la Création et à la Transmission d'Entreprise), un dispositif novateur et adapté au service des candidats à la création ou à la reprise.

- Permettre aux créateurs et repreneurs de bénéficier d'un accompagnement de qualité (suivi et formation), durant tout leur parcours de création ou de reprise, grâce à un réseau de professionnels : chambres consulaires, réseau régional des pépinières SYNERSUD, organisations professionnelles... ;
- Qualifier les projets de création ou de reprise afin de donner toutes les chances de pérennité à l'entreprise accompagnée : un diagnostic technique, économique, commercial et humain valide la faisabilité globale du projet (Visa) ;
- Mobiliser des financements régionaux adaptés aux préoccupations des créateurs, cédants et repreneurs en fonction de la taille de l'entreprise (TPE, PME, PMI), de la nature du projet et de son stade de maturité ;
- Permettre aux créateurs d'entreprises de disposer d'un environnement de qualité : prestations de services, formation, hébergement.
- Les bonnes infos et les bons contacts pour réussir votre entreprise en Languedoc-Roussillon :

Enquête : un sondage CSA sur les maires et les chasseurs

90% des maires de France sont favorables à l'activité des chasseurs sur le territoire de leur commune. En Languedoc-Roussillon, 8 maires sur 10 considèrent que l'activité cynégétique est importante pour leur commune.

Inscrite dans le paysage rural et la culture de nos terroirs, la chasse contribue au développement économique de nos régions et demeure le deuxième loisir des français. La présence d'une société de chasse (voire de plusieurs) par commune a conduit la Fédération nationale des chasseurs à demander à l'Institut CSA un sondage auprès d'un échantillon représentatif de 605 maires de communes de moins de 2000 habitants.

Merci Messieurs les Maires !

Les résultats confirment le rôle majeur et l'image positive de la chasse auprès des élus municipaux du monde rural. Pour 59% d'entre eux, soit 6 maires sur 10, (ce chiffre allant jusqu'à 79% dans notre région), la chasse représente pour leur commune une activité importante voire très importante. Sur le territoire de ces communes, les chasseurs sont pour l'essentiel des résidents (89%), seule-



ment 3% sont extérieurs au département. Les gibiers majoritairement chassés sont par ordre d'importance : le grand gibier (83%), le petit gibier (76%), le gibier d'eau (24%).

90% des maires ruraux ont des relations avec les chasseurs ou leurs associations locales, dont 56% de manière régulière.

L'un des chiffres phare de cette étude est à souligner : 90% des maires sont favorables à la présence

des chasseurs et de leur activité sur le territoire de la commune, dont 30% très favorable. Dans les communes où la chasse est importante et les chasseurs nombreux, le pourcentage des maires favorables atteint même 57%.

Très peu de conflits

Les raisons de cette image positive tiennent au rôle joué par les chasseurs dans la commune. Pour 78% des maires, ce rôle est important ou très important concernant la régulation des nuisibles. Viennent ensuite dans une fourchette allant de 68% à 64%, soit 6 à 7 maires sur 10, leur participation à la gestion de la faune, à la préservation de l'environnement et de la nature, au maintien de la tradition rurale et à la surveillance de la faune et de la flore. A l'inverse, les problèmes inhérents à la pratique de la chasse sur la commune - sécurité, hostilité, conflits avec les autres ruraux et autres usagers de la nature - restent très marginaux et ne sont perçus comme fréquents que par seulement 1 maire sur 10.

La chasse a largement évolué

Les maires s'accordent également à juger que la chasse a évolué de façon posi-

tive au cours des dernières années. La principale amélioration concerne la sécurité et le respect de la réglementation (76% de maires), la formation des chasseurs et la gestion de la faune (68% et 66%). A nouveau, les plus fortes améliorations sont constatées dans les communes où la chasse est la plus importante (sécurité : +82%, formation : +73%).

En dernier lieu, les maires étaient interrogés sur leurs attentes à l'égard des chasseurs et de leurs structures associatives. Elles s'axent sur les actions en matière de sécurité, de gestion de la faune, de communication. Un encouragement à faire encore mieux que ce qui est déjà bien fait. Les fédérations souhaitent que les conclusions de cette étude permettent de souligner que l'activité et le rôle des chasseurs tels que perçus par les maires des communes rurales qui sont au contact de leur réalité est très positif, confirmant que la chasse en France est bien enracinée dans le tissu social.

Pour en savoir plus sur ce sondage, consultez le site de la Fédération Nationale des Chasseurs sur www.chasseurdefrance.com

Les chiffres clés de la chasse en France



Deuxième loisir des français après le football, la chasse française avec ses 1 370 000 chasseurs se situe au premier rang des pays européens devant l'Espagne et l'Italie.

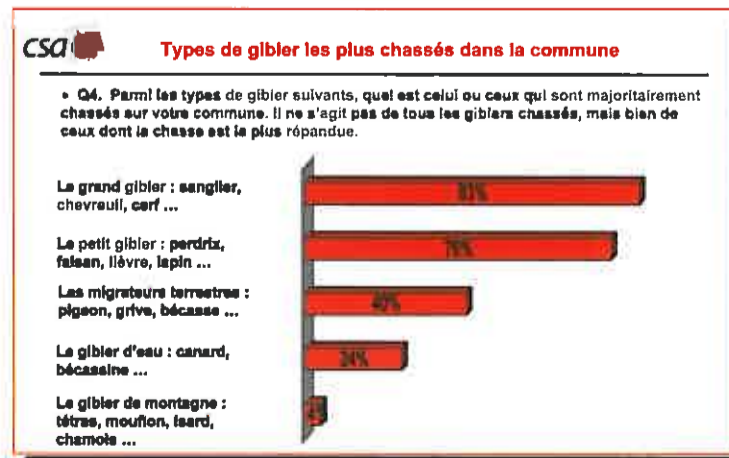
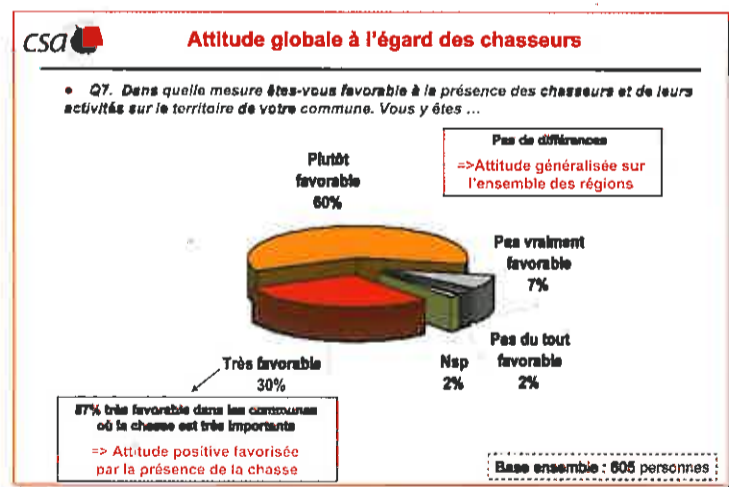
Chaque année, près de 25 000 nouveaux chasseurs rejoignent nos rangs avec un taux de réussite à l'examen national du permis de chasser de plus de 83% (plus de 90% dans notre région).

La chasse constitue également l'un des plus grands réseaux associatif de notre pays, structuré par 95 fédérations départementales, 22 fédérations régionales et 80 000 sociétés de chasse.

Acteur majeur de l'économie rurale, elle déploie sur le terrain pour l'animation associative l'entretien et la restauration des milieux, le suivi de la faune, la formation des hommes... 250 000 élus bénévoles et 1500 salariés professionnels.

La dépense annuelle d'un chasseur est estimée à 1590 euros. La filière chasse dégage un flux financier de 2,3 milliards d'euros pour 23 000 emplois induits.

Les chiffres clés de la chasse font le tour d'horizon complet de ce loisir en France et dans chacune de nos régions.



Mise en place d'une filière de collecte et de recyclage des cartouches de chasse usagées

Cette opération, mise en place pour la première année dans 3 départements de la Région, devrait permettre de collecter plus d'1m3 d'étuis en laiton et pas moins de 13 m3 de douilles plastiques dès la fin de la saison cynégétique 2008.

Le Languedoc-Roussillon est une région qui a une forte responsabilité en matière de conservation de la biodiversité et de l'environnement à l'échelon national. La préservation du cadre de vie des citoyens de la région est aussi un enjeu majeur : 800000 nouveaux habitants sont prévus dans les 10 années à venir, et l'espace rural est soumis à des pressions anthropiques importantes.

Des chasseurs et des douilles

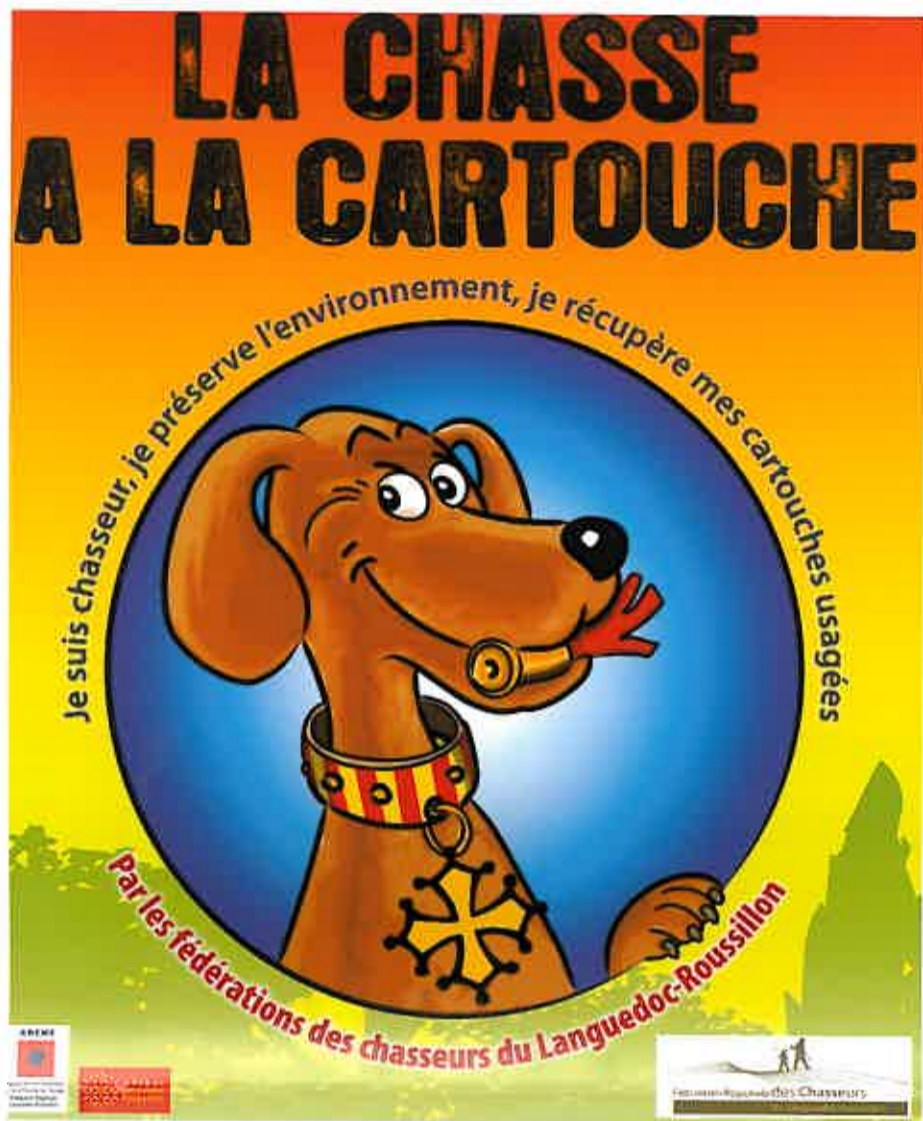
La région se caractérise aussi par une communauté cynégétique importante (75000 chasseurs) et des modes de chasse très diversifiés qui sont pratiqués sur toutes les communes rurales de notre région.

S'il est acquis que la plupart des chasseurs ramassent leurs douilles vides lors des parties de chasse, ces dernières, faute de disposer d'une filière assurant leur recyclage, vont terminer leur cycle d'existence au sein des déchets ménagers ou dans les déchetteries. Par négligence, il arrive encore trop souvent que des cartouches utilisées soient laissées sur le terrain. A l'heure où la recherche d'un développement durable est devenu un enjeu de société majeur, la chasse du 21ème siècle est tenue de respecter les concepts de durabilité et de responsabilité.

Dans ce cadre, la Fédération Régionale des Chasseurs Languedoc-Roussillon en partenariat avec les Fédérations Départementales de Chasseurs, ont décidé d'initier un projet de collecte et de recyclage des cartouches (fusils et carabines) à l'échelon régional. L'objectif général étant de créer une filière de collecte et de recyclage des cartouches de chasse. Pour le lancement de cette opération, trois départements sont concernés : le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

Les objectifs de l'opération

Plus spécifiquement, ce projet a pour objectif la mise en place de points de collecte dans des lieux où le chasseur



se rend spontanément (armuriers, enseignes agricoles, fédérations de chasseurs, sites de ball-trap), et le lancement d'une vaste campagne de communication et de sensibilisation en faveur de la préservation de l'environnement auprès des acteurs cynégétiques.

Deux catégories de produits sont à récupérer :

- Les douilles des armes lisses composées d'un mélange de plastique et de matériaux ferreux
- Les étuis des armes rayées composées de laiton seul.

La collecte proprement dite

Le travail de collecte consistera à récupérer séparément les deux types de produits et à assurer la

promotion de la campagne : " chasse à la cartouche ". Les points de collecte seront équipés de bacs, identifiables au moyen d'autocollants qui y ont été apposés. Chaque point de collecte est équipé gratuitement de :

- 1 conteneur noir pour la récupération des douilles (80L)
- 1 à 2 bacs pour la récupération des étuis (30L empilables)
- plusieurs exemplaires de la plaquette à remettre aux chasseurs
- plusieurs autocollants " voiture "
- quelques affiches de sensibilisation format A 3

Les quantités attendues

D'après une estimation des prélèvements " petit gibier " réali-

sée en 1998 par l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage, le volume de douilles en plastique devrait représenter environ 1 million de cartouches dans le Gard, 1, 2 millions de cartouches dans l'Hérault et près de 250.000 dans les Pyrénées-Orientales.

Côté grand gibier, le volume d'étuis (plastique et laiton) pourrait avoisiner dans le Gard 33.000 cartouches et 60.000 étuis, dans l'Hérault 35.000 cartouches et 65.000 étuis et près de 20.000 cartouches et 40.000 étuis dans les Pyrénées-Orientales.

En tablant sur un pourcentage de collecte de 3% la première année², cela reviendrait à récupérer à l'échelon régional environ 1m3 d'étuis en laiton et pas moins de 13 m3 de douilles plastiques dès la fin de la saison cynégétique 2008.

Sachant qu'une douille est constituée de 4 gr de plastique et 2.5 gr d'acier, on peut évaluer les quantités de plastique qui seront collectées à 8.32 m3.

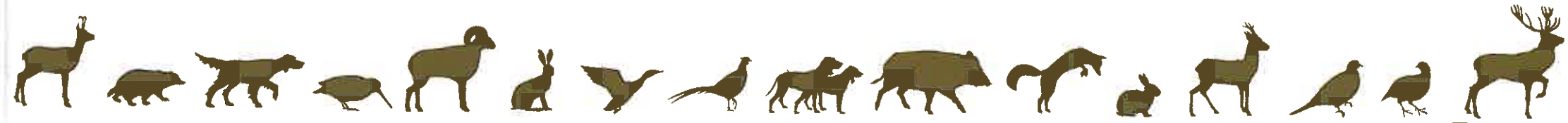
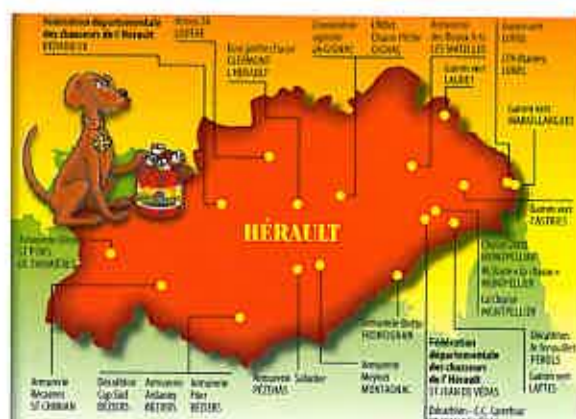
Recyclage

Le recyclage des douilles et des étuis en laiton sera assuré par l'entreprise Recytechnic qui assurera également l'enlèvement de ces bennes placées dans les fédérations. Les matériaux récupérés seront stockés pendant l'opération au siège de la Fédération afin de collecter un volume suffisant et lancer l'opération de recyclage. Les étuis en laiton seront fondus et revendus au cours du laiton. Les douilles seront broyées, le plastique séparé de l'acier, et l'ensemble revendu à des entreprises spécialisées dans le recyclage de ce type de matériaux.

¹ Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir de la saison 98/99, ONCFS

² D'après une estimation fournie par la FRC Lorraine, qui a déjà mis en place la filière

Les différents points de collecte en Languedoc-Roussillon



Avec **KARTATOO** je voyage à moindre coût



LA RÉGION LANCE

LA **KARTATOO**

Avec **KARTATOO**
c'est jusqu'à 30 %
d'économie sur le cumul
de vos abonnements
TER + Bus + Tramway

Abonnement unique et illimité pour se déplacer d'une zone à une autre (Nîmes, Lunel et Montpellier), **KARTATOO** s'adresse aujourd'hui aux salariés, artisans, apprentis, commerçants, professions libérales et actifs en réinsertion pour leurs trajets domicile/travail.

Après ce coup d'envoi, la Région oeuvre dès à présent à l'extension de ce dispositif à tout le Languedoc-Roussillon et à tous les usagers, faisant de l'intermodalité un progrès pour tous.

INFO KARTATOO :

Contact TER Languedoc-Roussillon
0 891 700 900 (0,23 • TTC/min.)
www.languedocroussillon.fr



la Région
Languedoc
Roussillon